



Section du CANTAL

Aurillac le 22/06/2020

**Compte-rendu du Conseil Départemental de l'Action Sociale
Du 22 juin 2020
Solidaires Finances Publiques**

Représentants de l'administration

Mme GOUBERT (DDFIP), Présidente

Représentants du personnel

Mme LAROUSSINIE - S.F.P.(Titulaire)
Mme FRIAA - C.G.T. (Titulaire)
Mme BOURGADE - F.O.(Titulaire)
M. DEJOU - F.O. (Titulaire)

Expert: M. LAROUSSINIE- S.F.P.

Délégation Départementale de l'Action Sociale

Mme BENOIT, Déléguée départementale

Mme MAURY , Assistante Sociale de la Creuse
et du Cantal par intérim

Mme GOUBERT ouvre la séance en audioconférence à 9h30. Mme BENOIT assure le secrétariat, et Mme LAROUSSINIE (S.F.P.) le secrétariat adjoint.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 3 octobre 2019

Sans observations, il est adopté à l'unanimité.

2) Actualités du Secrétariat Général

Le secrétariat général a assuré un plan de continuité d'activité durant la période de confinement .

A cette occasion , Mme Maury, assistante sociale, a pris la parole en précisant que deux dossiers d'aides pécuniaires ont pu être réalisés lors de la période COVID-19, malgré des moyens techniques limités.

Mme Maury se déplace dans le Cantal uniquement sur rendez-vous en cas de nécessité. Dans le contexte sanitaire actuel, on lui demande de limiter les visites de site, elle pense revenir vers nous en deuxième quinzaine de septembre (un message d'information sera adressé à tous les agents avant sa venue).

La présidente, Mme Goubert, propose de mettre en place des rendez-vous par visioconférence. Mme MAURY n'est pas opposée par principe mais elle ne dispose pas des outils adéquats.

Suite à la fermeture des restaurants conventionnés à compter du 13 mars, un décret daté du 07 avril 2020 a été mis en place pour la prise en charge des frais de repas des agents présents sur site au titre du PCA, le dispositif a été prolongé jusqu'au 12 juin.

Toujours en matière de restauration, le décret 2020-706 du 10 juin 2020 a été mis en place pour le déplafonnement des titres restaurant dès le 11 juin, passant de 19€ à 38€ tous les jours jusqu'au 31 décembre 2020 (à titre exceptionnel), sauf pour les grandes surfaces.

Au niveau de la restauration locale, le restaurant Groupama a réouvert le 15 juin. Ceux qui y sont retournés ont pu constater que les bouteilles d'eau sont payantes (la fontaine à eau étant condamnée vu le contexte sanitaire). Il est possible d'y aller avec sa propre bouteille.

La prestation interministérielle passe de 1,26€ à 1,27€ et le montant de l'harmonisation tarifaire passe pour sa part à 5,76€.

Les dépenses coin repas ne seront plus pris en charge dans notre budget crédit d'action locale budget, les dépenses seront imputées sur les crédits « Equipements de restauration ».

Pour la garde d'enfants, une plateforme appelée YOOPIES a été mise en place, une information à tous les agents a été faite le 24 avril 2020 par la DG et rappelée par la délégation le 27 mai.

Au 27 mai, 272 demandes d'accès à la plateforme dont 13,49 % émanant de Région Auvergne Rhône Alpes ont été recensées.

En matière d'ALPAF, une demande de prêt dans le département a pu être traitée pendant le confinement.

En matière d'EPAF : Les colonies de vacances de printemps ainsi que les séjours groupes ont été annulés. Les colonies d'été à l'étranger (concernant 2 623 colons) ont aussi été annulées.

Les colonies en France sont maintenues (748 enfants vont pouvoir partir).

Les résidences réouvrent le 04 juillet 2020.

Un service d'écoute et de soutien des agents a été mis en place, joignable 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 au numéro 0805 230 809.

3) Résultats de l'enquête nationale sur les besoins de l'action sociale (département)

Une enquête a été réalisée du 09 mai au 1^{er} juillet 2019 auprès de l'ensemble des agents actifs et retraités.

Dans le Cantal, 131 personnes ont répondu au questionnaire dont 101 agents actifs.

Il ressort de cette enquête qu'il n'y a pas assez de propositions de sorties et une incertitude pointée sur la pérennité de ces actions locales.

4) Note d'orientation 2020

La déléguée nous a présenté la note d'orientation nationale qui décline les orientations pour l'action sociale ministérielle, ainsi que le budget 2020 et la répartition des Crédits d'Actions Locales par Département.

Celui du Cantal se monte à 16 000€ auquel il faut enlever une réserve de 6 % (elle était de 5 % l'an dernier) soit **15 040€**.

5) Présentation du rapport de Mme WALTERSKI

Ce rapport consiste à transformer l'action sociale autour de 3 axes majeurs :

- améliorer le niveau général des prestations au regard des besoins des agents,
- clarifier l'offre et l'organisation des opérateurs,
- analyser les prestations locales et leur niveau de mise en œuvre sur le territoire.

En conclusion, il faut s'interroger sur l'avenir du fonctionnement du réseau de l'action sociale avec un redécoupage territorial et les possibilités de rapprochement de certaines délégations.

6) Crédits d'actions locales 2020

Le budget Crédits Actions Locales 2020 est de 15 040€ .

Pour les actions retraités :

- galette des rois le 23 janvier 2020 avec 53 participants pour un coût de 194€ ;
- la journée au musée Michelin et au Puy de Dôme est reportée à 2021 ;
- une action alternative mise en place sera un repas de Noël sur les 3 sites (Aurillac, Mauriac et Saint-Flour) avec un menu unique et un ballotin de chocolats offert par le CDAS.

Pour les actions actifs 2020 :

- le match ASM est reporté en 2021 ;
- la journée à Padirac et Rocamadour programmée le 20 juin est aussi reporté à 2021 ;
- la journée libre à Sarlat est pour le moment maintenue ;
- pour les baptêmes de l'air et le spectacle Diego n'Co un sondage auprès des agents déterminera le maintien ou pas ;
- le week-end libre à Paris des 05 et 06 décembre est maintenu (les inscriptions vont être envoyées très prochainement).

Des actions alternatives sont envisagées et seront lancées au besoin lors du prochain CDAS d'automne.

Au niveau de l'Action de Prévention, une conférence sur le thème des addictions subventionnée par la MGEFI et la Mutualité Française se tiendra au bâtiment de l'Horloge, la date n'est pas connue à ce jour.

Pour le séjour groupe à Ballan-Miré du 26 septembre au 03 octobre, on ne sait pas aujourd'hui s'il va être maintenu.

7) Questions diverses

Annabelle LAROUSSINIE demande si l'action financée par le Fond d'Innovation Locale sur le thème « apprendre à nager » peut être prolongée jusqu'à la fin de l'année au vu du contexte actuel.

Mme BENOIT répond qu'elle a essayé de contacter les responsables à ce sujet mais les complexes aquatiques sont encore fermés ou en voie de réouverture. La déléguée propose le prolongement du dispositif à minima jusqu'à la fin de l'année.

Pour ce qui concerne les Bains du Rouget l'action va pouvoir être prolongée jusqu'à la fin du mois d'octobre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11H20.

Les représentants Solidaires Finances Publiques,
Annabelle LAROUSSINIE – Christian LAROUSSINIE